



## Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2008  
Français  
Original : anglais

Point 9 a) de l'ordre du jour

**Tables rondes des parties prenantes ayant pour thème général « Poursuite de la coopération pour le financement du développement : l'avenir » et portant sur les grands domaines thématiques suivants**

### Table ronde 2

## **Mobilisation des ressources financières internationales pour le développement : l'investissement étranger direct et les autres flux de capitaux privés**

### Résumé des débats

1. La table ronde 2 était coprésidée par Denis Sassou Nguesso, Président du Congo, et Bob Mc Mullan, Secrétaire parlementaire à l'aide internationale au développement d'Australie. Supachai Panitchpakdi, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, a animé les débats. Des déclarations ont été faites par les intervenants suivants : Hiroto Arakawa, Conseiller spécial de l'Agence japonaise de coopération internationale; Trevor Manuel, Ministre des finances de l'Afrique du Sud, Envoyé spécial du Secrétaire général à la Conférence; Joyce H. de Ginatta, Président de la Federación Interamericana Empresarial d'Équateur; Huguette Labelle, Présidente de Transparency International; Avinash Persaud, Président d'Intelligence Capital; et Kamallesh Sharma, Secrétaire général du Commonwealth.

2. M. Supachai a évoqué les événements qui s'étaient produits depuis la Conférence de Monterrey dans un sens positif pour le financement du développement : expansion des échanges, renforcement de la discipline macroéconomique, excédent des comptes courants, accumulation de devises dans les pays en développement... Mais la crise financière actuelle risquait de porter un coup d'arrêt à ce progrès. La nouvelle donne financière aurait des conséquences pour l'investissement étranger direct et la création de capacités productives susceptibles de soutenir la croissance économique. Les tendances de l'investissement étranger direct (IED) variaient depuis 2002. Même si le volume total dont bénéficiaient les pays en développement avait triplé, le surcroît ne s'était pas réparti également, la plupart des fonds se dirigeant vers les grandes économies émergentes comme celles du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud, les pays les moins avancés ne profitant



que de 3 % de ces mouvements mondiaux. Le bilan net de ceux-ci avait changé de côté, passant de Nord-Nord à Sud-Sud, avec accroissement des investissements écologiques et concentration dans l'industrie extractive. L'IED avait toujours dépassé l'APD. Les pays en développement soucieux de se préparer à des temps difficiles devaient se doter de leurs propres politiques macroéconomiques et mobiliser à l'extérieur les fonds nécessaires à la satisfaction de leurs propres besoins. L'IED pouvait dans certaines situations exercer un effet négatif sur le plan de la concurrence au niveau de la vie commerciale et industrielle d'un pays. Les gouvernements devaient expliquer clairement quelles étaient leurs politiques et leurs stratégies du point de vue de la direction qu'ils souhaitaient voir prendre aux flux d'IED. Il était important que les relations financières soient transparentes.

3. M. Arakawa a souligné que la crise financière actuelle aurait des effets sur les flux de capitaux privés en direction des pays en développement. Il fallait s'attendre à ce que le taux de croissance réel du PIB passe de 8 % en 2007 à 6,6 % en 2008 puis à 5,1 % en 2009, en raison de l'aplatissement de la courbe dans les économies développées. Le défi qu'il s'agissait de relever consistait à se doter de stratégies visant une croissance soutenue et un développement sans exclusive, stratégies prévoyant des investissements abondants, la stabilisation microéconomique, l'urbanisation et l'investissement dans l'équipement rural, des organes de gouvernement efficaces, la concurrence et le changement structurel, la promotion des exportations, une politique industrielle ainsi que la création d'ouvrages d'infrastructure. Pour favoriser l'IED, il fallait instaurer un climat propice à la réforme des politiques et à la création d'institutions, et également atténuer les risques. Sur l'un et l'autre plan, l'APD pouvait jouer un rôle de catalyseur sur le plan de l'assistance technique.

4. M. Manuel a fait observer que la crise financière internationale actuelle avait fait apparaître les défaillances de l'actuel système de protection. L'encadrement réglementaire des pays développés, qui vise à mieux gérer le risque et à mieux protéger le consommateur, n'avait pas fonctionné et devait être repensé. Plusieurs questions portant sur les causes profondes de la crise méritaient réflexion, dont celle de la volatilité du marché des capitaux et celle des innovations qui, dans ce marché, nuisent à la stabilité financière. M. Manuel a également rappelé qu'il fallait prendre garde à la dégénérescence du tarissement du crédit international en récession mondiale; il a souligné l'impact qu'avait la crise sur la prise de risque ainsi que la migration des investissements revenant sur les valeurs et les obligations d'État libellées en dollars.

5. M. Manuel a également parlé des résultats économiques du continent africain qui avaient cessé d'être bons, et du retard pris à cause de la crise sur la voie des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans la conjoncture actuelle, les domaines d'importance décisive étaient la coordination au niveau mondial de la riposte à la crise et à ses effets; la présence d'intermédiaires financiers agréés, encadrés et surveillés; le réaménagement nécessaire des institutions de contrôle – par exemple les agences de notation du crédit – qui n'avaient pas fonctionné; et l'indispensable remaniement des normes de comptabilité. Quant à la mise en œuvre de Bâle II, la gestion du risque d'entreprise dans les institutions financières devait être assurée par des institutions extérieures.

6. M<sup>me</sup> de Ginatta aborde la question des effets de la dollarisation sur les investissements étrangers directs. Une monnaie forte permet aux entreprises de

contrôler elles-mêmes la plupart de leurs décisions au lieu que ce soit l'État. En Équateur, le dollar des États-Unis a été substitué à la monnaie locale comme monnaie nationale pour redonner confiance aux acteurs économiques. Le pays a adopté un plan macroéconomique centré sur cette décision qui, conjuguée à une politique de promotion des investissements, a permis de mettre en place un système d'incitations, d'améliorer la compétitivité du pays et, finalement, de promouvoir les exportations, de renforcer la protection juridique et de réduire la corruption et la spéculation. Le taux d'inflation annuel a été ramené de 91 % en 2000 à 1,39 % en mars 2005. La dollarisation a également entraîné une augmentation des dépôts qui sont passés d'un peu moins de 3 milliards de dollars en 1999 à plus de 10,5 milliards en 2008. Les exportations de produits non pétroliers sont passées de 3 milliards de dollars en 1999 à 4,6 milliards en 2007; sont comprises dans ces chiffres les exportations non traditionnelles qui sont passées de 1 milliard 150 millions de dollars à près de 3 milliards. Reflet de l'économie réelle, la consommation d'électricité a augmenté de près de 40 % de 1999 à 2006. En conclusion, on peut dire que la dollarisation à laquelle l'Équateur a procédé a mis l'économie à l'abri des effets d'une crise politique et, en protégeant les banques, a instauré un climat de confiance qui a débouché sur un accroissement des dépôts. L'adoption par d'autres pays de ce type de démarche pourrait favoriser leur croissance économique en réduisant les distorsions monétaires.

7. M<sup>me</sup> Labelle a souligné qu'il fallait que les flux de capitaux privés favorisent directement le développement des pays qui les recevaient et qu'il fallait donc aussi que les entreprises n'aient pas les yeux braqués sur le court terme. N'importe quel investissement étranger direct n'était pas automatiquement utile et il fallait trouver le bon équilibre entre les rôles revenant à l'État, au secteur privé et à la société civile dans la mobilisation et l'utilisation des fonds. M<sup>me</sup> Labelle voyait cinq moyens de susciter des flux d'investissement qui soient productifs et qui perdurent : a) la transparence de l'information publiée par les sociétés sur leurs revenus et le paiement à l'État d'impôts et de taxes, le but étant de garantir qu'aucune somme ne soit détournée de façon injustifiée au bénéfice d'un individu, ainsi que l'attachement au principe de la responsabilité sociale de l'entreprise, l'Initiative de transparence des industries extractives étant un mécanisme important à cet égard; b) veiller à ce que les sociétés internationales fonctionnent dans la transparence, dans le respect des normes de publicité, afin d'empêcher les conflits d'intérêts; c) offrir un appui aux mécanismes de répression et de surveillance relatifs aux engagements régionaux et internationaux concernant la transparence, tels que les conventions des Nations Unies et de l'Organisation de coopération et de développement économiques contre la corruption; d) faire en sorte, par l'intermédiaire des gouvernements de pays d'origine des investissements, que les sociétés fassent preuve de la même intégrité à l'étranger qu'à l'intérieur de leurs propres frontières; et e) imposer la transparence au système financier et investir dans les infrastructures et les ressources humaines, dans les pays en développement.

8. Dans son exposé, M. Persaud a crevé le mythe selon lequel l'investissement étranger direct serait préférable à d'autres formes de flux de capitaux privés. À long terme, les sorties correspondant aux dividendes versés sur les bénéfices réalisés sur les investissements étrangers directs lorsque les bailleurs de fonds sont inquiets pourraient déstabiliser les marchés financiers des pays bénéficiaires. D'autre part, les sociétés internationales pourraient échapper à l'impôt par le jeu des prix de transfert. D'après M. Persaud, les flux d'investissement sous forme de prise de

participation n'étaient pas particulièrement volatils; c'était le fait que les crédits à court terme ne pouvaient pas être renouvelés lorsque la conjoncture financière était mauvaise, par exemple pendant la crise financière asiatique, qui risquait d'avoir des effets déstabilisateurs. Le moyen d'obtenir les meilleures modalités de financement pour l'investissement étranger direct était de pousser les investisseurs à se faire concurrence. Il y avait réellement intérêt à viser les fonds souverains et les caisses de retraite privées des pays développés, qui étaient dans l'obligation de diversifier leur portefeuille. En ce qui concerne la réforme de la réglementation financière, il importait non pas de multiplier les règles mais de les améliorer.

9. M. Sharma a noté la nécessité d'une cohérence en matière de gouvernance aux échelons local, national et mondial. Tel devait également être le cas pour le développement humain. L'intégration régionale était elle aussi essentielle pour attirer les capitaux privés aux fins du développement. Il fallait établir des bases solides pour l'entrepreneuriat. S'agissant des activités des institutions financières internationales, il fallait étudier le type de fonds fournis aux fins du développement des petites et moyennes entreprises et privilégier les crédits favorisant l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Il était nécessaire de débattre davantage de « l'aide à l'investissement », en plus de « l'aide au commerce ».

10. Après les tables rondes, les participants, dont les représentants de gouvernements et les parties prenantes institutionnelles et non institutionnelles, ont débattu des politiques générales. Ils ont fait les observations ci-après :

- Le transfert à l'étranger des bénéfices des entreprises devrait être découragé. Il est nécessaire d'améliorer la visibilité, la transparence et la prévisibilité des investissements. Un cadre réglementaire solide est également important pour limiter la volatilité des flux de capitaux privés;
- Pour renforcer la coopération fiscale internationale, il conviendrait de transformer le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale des Nations Unies en une organisation fiscale internationale;
- Il est nécessaire d'accroître l'aide publique au développement dans des domaines qui permettront d'améliorer le fonctionnement du secteur commercial;
- Il est important d'améliorer l'octroi de crédits à long terme aux entrepreneurs;
- Il est nécessaire de renforcer le contrôle parlementaire sur la réforme des mécanismes financiers;
- Il convient de prêter une attention particulière aux incidences de la crise économique actuelle sur les politiques générales.